

L'ANCHL attire l'attention des candidats à l'élection présidentielle sur les spécificités des Centres Hospitaliers Locaux.



Dans un courrier qu'elle a envoyé la semaine dernière aux principaux candidats à l'élection présidentielle, l'ANCHL a présenté les spécificités des établissements qu'elle représente et qu'elle défend, notamment, face aux décisions de fermetures ou de transferts de services sanitaires (médecine / SSR) qui sévissent encore dans les régions.

Elle attend des candidats qu'ils fassent connaître leurs propositions pour la mise en place d'une véritable politique en faveur des Hôpitaux de proximité, notamment des Centres Hospitaliers Locaux. Dans le courrier qui leur a été adressé, l'ANCHL leur soumet quelques orientations :

- favoriser le maintien et le développement des CHL dans les bassins de vie et hors des Groupements Hospitaliers de Territoire
- favoriser l'adossement de Maisons de Santé Pluridisciplinaires aux CHL, afin de lutter contre la désertification médicale. De nombreuses réalisations ont prouvé l'efficacité de cette méthode, permettant ainsi d'améliorer l'offre de soins sur tout le territoire (comme le préconisent F. FILLON et J-L MELENCHON). Les CHL sont de véritables appuis pour doubler le nombre de Maisons de Santé Pluridisciplinaires, annoncé par E. MACRON.
- développer des collaborations avec les EHPAD voisins, exerçant auprès des populations dans le bassin de vie et exerçant le même métier de la gériatrie
- perfectionner le modèle « médecin généraliste ville-hôpital » (prôné par B. HAMON), qui existe déjà dans les CHL grâce à une réforme de leur rémunération et de leurs statuts